

*En collaboration avec la Ligue Francophone d'Aviron et l'Echevinat des Sports de Visé,  
le Royal Centre Nautique de Visé vous invite au*



# *5<sup>ème</sup> Handicap International de Visé*

*5600 m*



*Le samedi 30 juin 2012*



*Départ à 15h00 à hauteur de l'Ile Robinson*

*Ainsi qu'à son barbecue*



*En annexe :*  
*Lieu & Parcours*  
*Règlement*  
*Grille des handicaps*  
*Inscription Handicap*  
*Inscription Barbecue*



## Lieu

*Au Centre Nautique de Visé  
Sur l'île Robinson, n°1 à Visé*



## Parcours

*Départ à hauteur de l'île Robinson  
Monter jusqu'au pont d'Hermalle rive gauche  
Tourner autour des piles extérieures du pont  
Descendre rive droite jusqu'à hauteur du RCNV*



# Comité organisateur

Président : Bruno Renson  
Secrétaire de régate : Isabelle Didden  
Coordinateur de la sécurité : Nico Schiepers  
Coordinateur médical : Fabienne Broka

## Inscription

Avant le 18 Juin 2012 à 18h00 sur  
[aviron.cnv@gmail.com](mailto:aviron.cnv@gmail.com)

Informations complémentaires  
auprès de Bruno Renson par tél. au 04/ 379.28.10

## Catégories

Catégories	
Junior	Jusqu'à 18 ans
Senior	De 19 à 26 ans
Master A	De 27 à 35 ans
Master B	De 36 à 42 ans
Master C	De 43 à 49 ans
Master D	De 50 à 54 ans
Master E	De 55 à 59 ans
Master F	De 60 à 64 ans
Master G	De 65 à 69 ans
Master H	Plus de 70 ans

Embarcations	
C1	Canoé
C2	Double canoé
C3	Triple canoé
C4+	Yolette à quatre de pointe
C4X+	Yolette à quatre de couple barrée
1XPoly	>=21 Kg
1XSkiff	
2X	Deux de couple
2XPoly	Deux de couple >=40 Kg
2-	Deux de pointe
4X	Quatre de couple
4X+	Quatre de couple barré
4+	Quatre de pointe barré
4-	Quatre de pointe non barré
8+	Huit de pointe
8X+	Huit de couple

## *Grille des handicaps*

Bateau	Master H	Master G	Master F	Master E	Master D	Master C	Master B	Master A	Senior A	Senior B	Junior 18	Junior 16	W Senior A	W Senior B	W Jun 18	W Jun 16
<b>C1</b>	0:00:00	0:01:10	0:02:05	0:02:45	0:03:25	0:03:55	0:04:10	0:04:35	0:04:55	0:04:35	0:04:15	0:03:35	0:03:40	0:03:20	0:03:00	0:02:20
<b>1X poly</b>	0:00:45	0:01:55	0:02:50	0:03:30	0:04:10	0:04:40	0:04:55	0:05:20	0:05:40	0:05:20	0:05:00	0:04:20	0:04:25	0:04:05	0:03:45	0:03:05
<b>1X</b>	0:01:00	0:02:10	0:03:05	0:03:45	0:04:25	0:04:55	0:05:10	0:05:35	0:05:55	0:05:35	0:05:15	0:04:35	0:04:40	0:04:20	0:04:00	0:03:20
<b>C2</b>	0:01:45	0:02:55	0:03:50	0:04:30	0:05:10	0:05:40	0:05:55	0:06:20	0:06:40	0:06:20	0:06:00	0:05:20	0:05:25	0:05:05	0:04:45	0:04:05
<b>C4+</b>	0:01:50	0:03:00	0:03:55	0:04:35	0:05:15	0:05:45	0:06:00	0:06:25	0:06:45	0:06:25	0:06:05	0:05:25	0:05:30	0:05:10	0:04:50	0:04:10
<b>2-</b>	0:02:00	0:03:10	0:04:05	0:04:45	0:05:25	0:05:55	0:06:10	0:06:35	0:06:55	0:06:35	0:06:15	0:05:35	0:05:40	0:05:20	0:05:00	0:04:20
<b>2X poly</b>	0:02:10	0:03:20	0:04:15	0:04:55	0:05:35	0:06:05	0:06:20	0:06:45	0:07:05	0:06:45	0:06:25	0:05:45	0:05:50	0:05:30	0:05:10	0:04:30
<b>C3</b>	0:02:25	0:03:35	0:04:30	0:05:10	0:05:50	0:06:20	0:06:35	0:07:00	0:07:20	0:07:00	0:06:40	0:06:00	0:06:05	0:05:45	0:05:25	0:04:45
<b>C4X+</b>	0:02:25	0:03:35	0:04:30	0:05:10	0:05:50	0:06:20	0:06:35	0:07:00	0:07:20	0:07:00	0:06:40	0:06:00	0:06:05	0:05:45	0:05:25	0:04:45
<b>2X</b>	0:02:40	0:03:50	0:04:45	0:05:25	0:06:05	0:06:35	0:06:50	0:07:15	0:07:35	0:07:15	0:06:55	0:06:15	0:06:20	0:06:00	0:05:40	0:05:00
<b>C4X-</b>	0:03:00	0:04:10	0:05:05	0:05:45	0:06:25	0:06:55	0:07:10	0:07:35	0:07:55	0:07:35	0:07:15	0:06:35	0:06:40	0:06:20	0:06:00	0:05:20
<b>4+</b>	0:03:00	0:04:10	0:05:05	0:05:45	0:06:25	0:06:55	0:07:10	0:07:35	0:07:55	0:07:35	0:07:15	0:06:35	0:06:40	0:06:20	0:06:00	0:05:20
<b>4X+</b>	0:03:15	0:04:25	0:05:20	0:06:00	0:06:40	0:07:10	0:07:25	0:07:50	0:08:10	0:07:50	0:07:30	0:06:50	0:06:55	0:06:35	0:06:15	0:05:35
<b>C5X</b>	0:03:15	0:04:25	0:05:20	0:06:00	0:06:40	0:07:10	0:07:25	0:07:50	0:08:10	0:07:50	0:07:30	0:06:50	0:06:55	0:06:35	0:06:15	0:05:35
<b>4-</b>	0:03:40	0:04:50	0:05:45	0:06:25	0:07:05	0:07:35	0:07:50	0:08:15	0:08:35	0:08:15	0:07:55	0:07:15	0:07:20	0:07:00	0:06:40	0:06:00
<b>4X</b>	0:04:05	0:05:15	0:06:10	0:06:50	0:07:30	0:08:00	0:08:15	0:08:40	0:09:00	0:08:40	0:08:20	0:07:40	0:07:45	0:07:25	0:07:05	0:06:25
<b>8+</b>	0:04:15	0:05:25	0:06:20	0:07:00	0:07:40	0:08:10	0:08:25	0:08:50	0:09:10	0:08:50	0:08:30	0:07:50	0:07:55	0:07:35	0:07:15	0:06:35
<b>8X+</b>	0:04:30	0:05:40	0:06:35	0:07:15	0:07:55	0:08:25	0:08:40	0:09:05	0:09:25	0:09:05	0:08:45	0:08:05	0:08:10	0:07:50	0:07:30	0:06:50

**Un avantage de 15 ans est donné à chaque femme master dans un bateau mixte ou féminin. Pour tout équipage mixte junior ou senior, le handicap sera calculé par la moyenne des handicaps masculin et féminin de la catégorie correspondante.**



# Règlement de course

1. Le HANDICAP de Visé est international, il est ouvert à toutes les catégories de rameuses, de rameurs et de bateaux.

L'inscription à l'épreuve entraîne automatiquement l'approbation du présent règlement et plus particulièrement la responsabilité des participants en ce qui concerne les dommages de toute nature occasionnés à eux-mêmes ou aux tiers, participant ou non à l'épreuve. Les concurrents sont notamment invités à se munir individuellement de gilets de sauvetage et à s'assurer que leur état physique soit conforme aux exigences de l'épreuve. En conséquence la responsabilité du club organisateur ne pourra en aucun cas être mise en cause au-delà de ce que prévoit la loi.

2. DEPART: arrêté à 15 h 00 au droit du clubhouse du RCNV sur la Meuse. Tous les participants seront derrière la ligne de départ avant 14 h 45.
3. PARCOURS: remontée de la Meuse rive gauche jusqu'au pont de Hermalle, virage autour des piles extérieures et descente vers l'île Robinson rive droite, soit 5600 mètres.
4. ORDRE DES DEPARTS : Les départs sont donnés dans l'ordre établi selon la grille des handicaps présentés dans le présent document. Un avantage de 15 ans est donné à chaque femme master dans un bateau mixte ou féminin. Pour tout équipage mixte junior ou senior, le handicap sera calculé par la moyenne des handicaps masculin et féminin de la catégorie correspondante. Le signal de départ est donné à l'heure prévue pour chaque catégorie sans attendre les retardataires.
5. INSCRIPTIONS: date limite le lundi 18 juin à 18 heures. Les inscriptions pour les équipes belges se font suivant le Code des Courses FRBA via un formulaire F1. Les inscriptions pour les équipes étrangères se font suivant le règlement FISA et doivent obligatoirement mentionner le type de bateau, la catégorie du (des) rameur(s) ou rameuse(s) et le handicap correspondant. Le formulaire d'inscription est à adresser au secrétaire de la régata par mail à [aviron.cnv@gmail.com](mailto:aviron.cnv@gmail.com). Informations complémentaires auprès de Bruno Renson (04 / 379 28 10).
6. GUIDONS ET DOSSARDS: le guidon sera fixé à la pointe du bateau et le dossard au dos du rameur de proue. Ils seront à retirer au clubhouse à partir de 12 h 00 contre une caution de 5 €.
7. DROIT D'INSCRIPTION: il est de 2,5 € par siège pour les Seniors et Masters et de 2 € pour les Juniors. Il est à régler sur place avant le départ. Les frais d'inscriptions sont à percevoir dans les 8 jours après la course, de même que les frais afférents aux forfaits.
8. FORFAITS REGULIERS: date limite le dimanche 24 juin 2012 à 18 heures.
9. EQUIPES EN COURSE: l'épreuve se déroulera selon le code des courses de la F.R.B.A et plus particulièrement en application de son chapitre XV relatif aux courses de longue distance. Les bateaux seront derrière la ligne de départ au moins 15 minutes avant l'heure du 1er départ. Ceux rejoignant l'embarcadère après l'arrivée ne peuvent gêner les concurrents encore en course. En cas d'avarie, l'équipe est tenue de quitter le champ de course. Les bateaux sur le point d'être dépassés doivent céder le passage en se rangeant à tribord et ne peuvent en aucune façon empêcher la manœuvre de dépassement. Le virage situé à mi-parcours doit s'effectuer dans l'ordre où les concurrents se présentent à cet endroit, en respectant le parcours et le balisage mis en place et les règles de dépassement énoncées ci-avant. Durant la course, les barreurs ne peuvent se substituer aux rameurs.
10. PENALITES: les équipes prenant un faux départ seront pénalisées de 15 secondes. Tout manquement concernant le point 9 entraîne une pénalité de 2 minutes de même que tout non-respect des recommandations des arbitres tout au long du parcours. En cas de récidive, l'équipage fautif est mis hors course.
11. CLASSEMENT: il est établi selon l'ordre d'arrivée, en tenant compte des pénalités éventuelles.
12. TIRAGE AU SORT : le tirage au sort aura lieu le dimanche 24 juin 2012 à 19h.